

Département du Nord
Arrondissement de LILLE

Communauté de communes PÉVÈLE CAREMBAULT

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DELIBERATION CC_2020_102

OBJET :

*Election des membres de
la Commission d'appel
d'offres*

Présents à l'ouverture de la séance :

Titulaires présents : 47

Suppléants présents : 2

Procurations : 2

Nombre de votants : 51

Présents :

Luc FOUTRY, Vice-Président
Bernard CHOCRAUX, Vice-Président
Benjamin DUMORTIER, Vice-Président
Nadège BOURGHELLE-KOS, Vice-Présidente
Sylvain CLEMENT, Vice-Président
Joëlle DUPRIEZ, Vice-Présidente

Didier DALLOY, Guy SCHRYVE, Philippe DELCOURT, Arnaud HOTTIN, Thierry BRIDAULT, Franck SARRE, Frédéric PRADALIER, Raymond NAMYST, Olivier VERCROY, Bernadette SION, Patrick LEMAIRE, Marion DUBOIS-EECKMAN, Frédéric MINET, Michel DUPONT, Odile RIGA, Régis BUE, Isabelle LEMOINE, Marcel PROCUREUR, Thierry DEPOORTERE, Jean-Louis DAUCHY, Vinciane FABER, Paul DHALLEWYN, François-Hubert DESCAMPS, Sylvain PEREZ, Christian DEVAUX, Pascal DELPLANQUE, Ludovic ROHART, Carine JOURDAIN, Michel PIQUET, Marie ENJALBERT, Frédéric SZYMCAK, Bruno RUSINEK, Valérie NEIRYNCK, Marie CIETERS, Yves LEFEBVRE, Luc MONNET, Michel MAILLARD, Jean-Paul VERHELLEN, Alain DUCHESNE, Alain BOS, Jean-Luc LEFEBVRE

Christine SYMOENS, Marie-Line BENDLEWSKI

Ne prenant pas part aux votes :

Jean-Luc DETAVERNIER, Président
Bernard CORTEQUISSE, Vice-Président
Eric MOMONT, Vice-Président
Jean-Michel DELERIVE, Vice-Président
Yannick LASSALLE, Vice-Président

Ont donné pouvoir :

Thierry LAZARO, procuration à Luc FOUTRY
Didier WIBAUX, procuration à Marie CIETERS

Absents excusés :

Sylvain BEAUVOIS
José ROUCOU, remplacé par sa suppléante Christine SYMOENS
Pascal FROMONT, remplacé par sa suppléante Marie-Line BENDLEWSKI

Secrétaire de Séance :

Sylvain PEREZ

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 4 Juin 2020

Délibération CC_2020_102

Election des membres de la Commission d'appel d'offres

Le Conseil Communautaire,

Vu la délibération 2014/63 du Conseil communautaire, en date du 14 avril 2014 relative à l'élection des membres de la Commission d'appels d'offres.

Considérant les résultats du 1^{er} tour des élections municipales du 15 mars 2020,

Vu la loi 2020-290 en date du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19,

Vu le décret du 15 mai 2020 relatif à l'entrée en fonction des conseillers municipaux et communautaires à la date du 18 mai 2020.

Considérant que l'entrée en fonction de nouveaux conseillers communautaires amène donc à procéder à la désignation de nouveaux membres de la commission d'appel d'offres.

Considérant que les prescriptions de l'[article L. 2121-22 du CGCT](#) qui imposent l'expression du pluralisme des élus en son sein, conduisent au remplacement de la totalité des membres de la CAO,

Vu l'article L. 1411-5 du CGCT précisant la composition des Commissions d'appel d'offres,

Vu l'article D1411-3 du CGCT prévoit que *« les membres titulaires et suppléants de la commission chargée d'ouvrir les plis, prévue à l'article L. 1411-5, contenant les offres des candidats susceptibles d'être retenus comme délégataires d'un service public local sont élus au **scrutin de liste** suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle du plus fort reste sans panachage ni vote préférentiel »*.

Vu l'article D1411-5 du CGCT qui dispose : *« L'assemblée délibérante locale fixe les conditions de dépôt des listes. »*

Qu'il est précisé que *« les listes peuvent comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir. En cas d'égalité de restes, le siège revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages.*

En cas d'égalité de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamés élus » (CGCT, art. D. 1411-4).

Considérant que M. Jean-Luc DETAVERNIER préside la CAO comme membre de droit, en raison de sa qualité de Président de la Communauté de communes PEVELE CAREMBAULT.

Vu la délibération CC_2020_101 du Conseil communautaire en date du 4 juin 2020 relative à la fixation des conditions de dépôt des listes de la Commission d'appel d'offres.

Considérant que les membres suppléants remplacent indifféremment les membres titulaires.

Considérant la liste candidate

Considérant qu'à l'issue du scrutin à la représentation proportionnelle avec application de la règle du plus fort reste sans panachage ni vote préférentiel, les résultats sont les suivants :

Titulaire 1 – Michel DUPONT
Titulaire 2 – Philippe DELCOURT
Titulaire 3 – Marie CIETERS
Titulaire 4 – Christian DEVAUX
Titulaire 5 – Luc MONNET

Suppléant 1 – Bernadette SION
Suppléant 2 – Frédéric PRADALIER
Suppléant 3 – Yves LEFEBVRE
Suppléant 4 – Raymond NAMYST
Suppléant 5 – José ROUCOU

Ouï l'exposé de son Président,

DECIDE (par 51 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION, sur 51 VOTANTS)

- De procéder à l'élection des membres de la Commission d'appel d'offres dans les conditions énoncées dans la délibération CC_2020_101
- D'élire :

Titulaire 1 – Michel DUPONT
Titulaire 2 – Philippe DELCOURT
Titulaire 3 – Marie CIETERS
Titulaire 4 – Christian DEVAUX
Titulaire 5 – Luc MONNET

Suppléant 1 – Bernadette SION
Suppléant 2 – Frédéric PRADALIER
Suppléant 3 – Yves LEFEBVRE
Suppléant 4 – Raymond NAMYST
Suppléant 5 – José ROUCOU

La Commission d'appel d'offres est donc composée comme suit :

M. Jean-Luc DETAVERNIER - Président (membre de droit)

Titulaire 1 – Michel DUPONT
Titulaire 2 – Philippe DELCOURT
Titulaire 3 – Marie CIETERS
Titulaire 4 – Christian DEVAUX
Titulaire 5 – Luc MONNET

Suppléant 1 – Bernadette SION
Suppléant 2 – Frédéric PRADALIER
Suppléant 3 – Yves LEFEBVRE
Suppléant 4 – Raymond NAMYST
Suppléant 5 – José ROUCOU

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président

Jean-Luc DETAVERNIER